



ARTISTES : vous avez le droit de refuser des projets d'extrême-droite

Le SFA exprime sa vive inquiétude face à la progression des idées d'extrême droite à l'échelle de toute la société et en particulier dans le secteur culturel et artistique.

Qu'elles soient d'extrême droite ou de droite extrême, **ces forces antidémocratiques et réactionnaires tentent de s'imposer** non seulement dans les médias, mais aussi **dans le cinéma, la production audiovisuelle** – la télévision en particulier – **et le spectacle vivant**, pour tenter de mettre ces outils au service de leur projet de société.

Cette offensive s'inscrit dans une véritable bataille idéologique qui participe à la remise en cause des principes de liberté de création, de diffusion, de diversité artistique et d'égalité.

En parallèle, les budgets publics alloués à la culture ne cessent de diminuer et **l'on demande de plus en plus aux artistes de faire profil bas et d'éviter certains sujets qui pourraient « fâcher »**, afin de ne pas remettre en cause des financements qui se raréfient. Cette pression, qui est une forme de censure, entraîne des phénomènes d'auto-censure que nous ne pouvons pas accepter.

Cette combinaison entre la baisse des financements publics alloués à la culture et une certaine mainmise de l'extrême droite sur des moyens de production et des financements privés ne menace pas que la liberté de création, elle s'attaque aussi directement à notre secteur et à nos métiers.

Dans ce contexte, et à un an d'échéances politiques majeures pour notre avenir, **le SFA invite les artistes interprètes à s'informer de la nature des projets auxquels ils et elles sont associé-es et de refuser, individuellement et/ou collectivement, de participer à des productions d'extrême droite.**

Le syndicat affirme également que :

- **la lutte contre l'extrême droite fait pleinement partie du combat pour les droits sociaux** ; elle suppose de renforcer la syndicalisation et de rassembler les artistes pour défendre collectivement la liberté de création, de diffusion et la diversité.
- **Les artistes interprètes ont le droit légitime de refuser de travailler pour des projets portés par des organisations, personnalités ou structures qui menacent les valeurs que nous défendons**, en particulier quand elles sont des œuvres de propagande au service d'un projet politique réactionnaire ou néo fasciste.
- **Ce refus est un acte de solidarité** et de défense de l'égalité et de la justice sociale.

Le SFA appelle à renforcer les solidarités entre travailleur-euses du spectacle, des arts et de la culture pour faire face aux tentatives de récupération politique et idéologique et faire reculer l'extrême droite et ses idées.

Notre force naît du collectif : rejoignez-nous !

Le Conseil national du Syndicat Français des Artistes interprètes CGT,
le 13 avril 2026.